

	<p style="text-align: center;"><b>FSU-Sdu 94</b>  <b>Hôtel du Département</b>  <b>Immeuble « Expansion »</b>  <b>94054 CRETEIL Cedex</b>  ☎ 01 43 99 86 04 Fax 01 43 99 86 05  ✉ sdu@valdemarne.fr</p>
--	--

## ***Communiqué de presse :***

*Créteil, le 18 juin 2014*

# **APPEL DU 18 JUIN DE LA FSU-SDU 94 !**

## **En défense des services publics de proximité et de leurs agents !**

**Le Conseil des ministres du mercredi 18 juin a présenté ses deux projets de loi sur la Réforme territoriale.** L'un porte sur la nouvelle carte des régions et le report des élections régionales et cantonales, l'autre sur l'organisation territoriale de la République et la répartition des compétences. Ces projets de loi devraient être examinés par le Parlement dès cet été et jusqu'à l'automne prochain.

**La recentralisation se prépare** après 30 ans de décentralisation dans l'improvisation, la confusion, les annonces contradictoires !

A l'irrespect des services publics, au mépris de leurs agents et des besoins des usagers s'ajoute un incroyable bricolage institutionnel !

**Cette réforme supprime la clause de compétence générale** qui permet aux collectivités de développer des actions non obligatoires telles que dans le Val-de-Marne : les crèches, les projets éducatifs, le logement, la culture, la jeunesse, le sport, les parcs départementaux, et encore bien d'autres initiatives.

Or, les Val-de-Marnais sont très massivement satisfaits de la manière dont elles sont mises en œuvre par les personnels départementaux.

**Cette énième version de la réforme consiste à dépecer les Départements** de leurs compétences et en premier lieu en matière de routes et de collèges, compétences actuellement obligatoires. Si ce projet est adopté, une grande partie de nos collègues tels ceux de la Direction des Transports et de la Voirie Départementale (DTVVD) et de la Direction de l'Education et des Collèges (DEC) devra changer d'employeur en passant à la Région en janvier 2017, et dans des conditions aujourd'hui très mal définies.

**La suppression tant annoncée des Départements** s'effectuerait en 2020. Ils devraient conserver jusqu'à cette date « leurs capacités d'intervention pour assurer les solidarités territoriales et humaines » c'est-à-dire en fait les seules actions sociales obligatoires. Pourtant les personnels départementaux mènent des actions dans le domaine social bien au-delà des compétences obligatoires. Qu'en sera-t-il après 2020 ?

**Le territoire départemental redeviendrait une circonscription** sous l'autorité du Préfet. La création de la Métropole du Grand Paris, est une telle nébuleuse politique que plus personne ne comprend rien à cette usine à gaz technocratique.

**Enfin, pour échapper à une révision constitutionnelle** le gouvernement voudrait organiser des élections régionales et cantonales en décembre 2015 afin de préparer les nouveaux élus des départements à la remise des clés à on ne sait trop qui ni dans quelles conditions et surtout de leur demander de ne pas oublier d'éteindre la lumière 4 à 5 ans plus tard.

**Réorganiser les territoires pose en fait** une seule question : Celle du besoin et de l'efficacité des politiques publiques menées et de leur évaluation. Or, on le sait, ce projet de loi promeut davantage

une dimension économique qu'une dimension politique et sociale. Il s'inscrit dans la logique de la baisse des dépenses publiques qui impose aux collectivités territoriales 11 milliards d'économie sur le dos de populations. Elle consiste aussi à concentrer le pouvoir de décision sur un moins grand nombre d'exécutifs et à les enfermer encore plus dans le jeu de la compétition, de la loi du plus fort. Cette réforme éloigne encore plus les élus des citoyens. Elle affaiblit un peu plus la capacité des populations à les contrôler, à comprendre leurs décisions, à se faire entendre.

**Pour la FSU-Sdu 94, le choix économique** du gouvernement est celui de l'argent et de la compétition entre les collectivités, son véritable objectif est de livrer au secteur privé des missions de service public. Ce serait notamment le cas avec le projet d'ouvrir des « Maisons de service public » à des opérateurs privés.

Il est par ailleurs faux d'annoncer que les économies escomptées seront effectives. Ces chambardements, déménagements et transferts de personnels vont même à coup sûr générer des dépenses supplémentaires.

**Pour la FSU-Sdu 94, ce sont bien les besoins** sociaux, la réduction des inégalités, et le renforcement de la démocratie qui doivent guider la réflexion d'une véritable réforme territoriale.

**Avec la suppression des compétences des Départements, c'est le "moins de services publics territoriaux"** qui devient l'alibi d'une réduction drastique des dépenses publiques.

Aucune préoccupation, aucune mesure n'apparaît portant sur l'impact catastrophique sur la vie des citoyens, et notamment sur les populations les plus fragiles, déjà lourdement frappées par la crise.

#### **NON à toute réforme :**

- supprimant ou détériorant des services publics locaux
- portant atteinte aux agents des Services publics
- limitant l'accès aux droits sociaux
- bafouant la démocratie !

#### **Alors OUI :**

- à une réforme territoriale qui définisse une meilleure répartition des compétences et garantisse, au-delà des compétences obligatoires, la pérennisation des actions volontaires des départements
- à organiser la solidarité et la coopération entre les collectivités territoriales.
- à clarifier la gestion financière et administrative.
- à associer les citoyens, les grands oubliés de cette réforme, aux décisions en termes de besoins, d'organisation et d'évaluation des services publics.

**Pour la FSU-Sdu 94, l'État doit rester garant** des missions de services publics à accomplir. Il faut que soit assuré le maintien des conditions de statut et des droits acquis des personnels.

**La FSU-Sdu 94 défendra avec vous** les emplois et la qualité des services publics de proximité.

**La FSU-Sdu 94, s'opposera à toute réforme, qui** portera en germe la suppression de services publics de proximité, ou leur externalisation vers des prestataires privés.

**La FSU-Sdu 94 appelle** à se joindre à toutes initiatives contestant le projet gouvernemental de réforme territoriale, et à proposer une autre réforme portant l'intérêt du plus grand nombre

**La FSU-Sdu 94 s'adresse à l'ensemble** des organisations du mouvement social, les forces syndicales et « progressistes » du Val de Marne pour leur proposer de se rassembler et de s'opposer, avec l'ensemble des Val-de-marnais, à ce projet de contre-réforme.

## **Entrons en Résistance !**

